



Commune de
WOLUWE-SAINT-LAMBERT

Mesdames Lily de Gerlache et Andrée Dumon Citoyennes d'honneur de Woluwe-Saint-Lambert

Très attachées au devoir de mémoire les autorités communales de Woluwe-Saint-Lambert tiennent à saluer le courage et les qualités humaines de celles et ceux qui, lors des pages sombres de notre histoire, se sont battus pour préserver nos libertés et nos droits démocratiques.

Mme de Gerlache et Mme Dumon >



Le vendredi 4 décembre, le bourgmestre Olivier Maingain et les membres du Collège, ont procédé à la cérémonie de remise du titre de citoyennes d'honneur à Mesdames Lily de Gerlache et Andrée Dumon

Résistantes lors de la Seconde Guerre Mondiale, Madame Lily de Gerlache et Madame Andrée Dumon furent toutes deux incarcérées au camp de Ravensbrück.





Leur parcours témoigne d'un engagement sans faille pour les valeurs de liberté, de fraternité et de démocratie qui doivent prévaloir dans nos sociétés.

Valeurs qu'elles ont eu maintes fois l'occasion de partager avec les jeunes des écoles de la commune, lors des cérémonies commémoratives annuelles du 8 Mai 1945, autour du monument érigé en l'honneur et à la mémoire des Dames de Ravensbrück, au parc Georges Henri.



Discours prononcé par le Bourgmestre Olivier Maingain lors de cette cérémonie

Mesdames et Messieurs, membres des familles de GERLACHE et DUMON,
Chers Collègues du Collège et du Conseil,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec beaucoup d'émotion et de fierté que nous accueillons aujourd'hui Madame Anne-Marie de GERLACHE de GOMERY-VAN OOST, que nous connaissons tous sous le nom de Lily de GERLACHE, et Madame Andrée DUMON.

Vous savez combien nous sommes attachés, à Woluwe-Saint-Lambert, à garder vivace la mémoire de celles et ceux qui se sont battus pour préserver nos libertés et les principes démocratiques, lors des heures sombres qu'ont traversés notre pays, et l'Europe entière, durant la Seconde Guerre mondiale.

Mon prédécesseur Georges Désir et Madame LOUIS, qui fut échevine de l'enseignement durant quinze ans, ont toujours tenu à ce que les jeunes générations soient activement associées aux commémorations

patriotiques. Les enseignements du passé nous montrent, en effet, à quel point il faut être vigilants pour identifier, et combattre, toute forme d'extrémisme ou d'intolérance.

Ces derniers temps, nous sommes, hélas, à nouveau confrontés en Europe, à la montée en puissance d'idées extrémistes, au nom desquelles d'intolérables atrocités sont commises.

Il faut donc, plus que jamais, rappeler avec force notre attachement à la liberté, à la fraternité et aux principes démocratiques.

Si nous sommes réunis aujourd'hui, c'est, précisément, pour saluer le courage de femmes qui, malgré leur jeunesse, ont lutté, au péril de leur vie, pour préserver ces valeurs et combattre la barbarie nazie qui souhaitait imposer son idéologie raciste et ségrégationniste.

Et du courage, il en a fallu...

Madame de GERLACHE, vous avez 16 ans à peine lorsque débute la Seconde Guerre mondiale. Sans aucun doute le patriotisme dont a fait preuve la famille VAN OOST durant la Grande Guerre, et notamment votre mère qui fut infirmière durant cette guerre, vous conduit, malgré votre jeune âge, à vouloir contribuer à l'effort de guerre.

Ambulancière pour la Croix Rouge, vous vous chargez de l'aide aux blessés et de l'encadrement des enfants des prisonniers de guerre. A partir de 1943, le domicile gantois de la famille et la maison de campagne à Mullem, près d'Audenarde, deviennent des boîtes-aux-lettres pour l'Armée secrète.

En mai 1944, l'Armée secrète vous demande d'entrer en clandestinité en vue des opérations de libération, vous rejoignez donc votre frère Henri en résistance. Agée de 20 ans à peine, vous faite preuve d'audace et d'efficacité, en menant à bien des missions de messagère ou de transport d'armes dans la région de Bruges.

Des activités qui conduiront, hélas, à votre arrestation, en juillet 1944, suite à une dénonciation du bourgmestre de Mullem, collaborateur des Allemands. C'est alors l'enfer de l'univers concentrationnaire qui vous attend, au camp de Ravensbrück.

Huit mois de souffrances, de privations, d'angoisses, d'épuisement, d'humiliations. Huit mois au cours desquels, malgré l'horreur de la détention brutale, la résistance continue, au cœur même des camps, grâce à des personnalités qui vous ont marqués. Vous avez notamment évoqué votre rencontre avec Geneviève DE GAULLE, la nièce du Général, qui outre le fait qu'elle portait un patronyme synonyme d'espoir, avait un caractère volontaire et courageux qui a galvanisé ses compagnes de détention.

Andrée DUMON vous n'avez que 18 ans en 1940. Vous ne pouvez accepter la capitulation de la Belgique. Toute votre famille s'implique dans la lutte contre l'occupant, notamment au sein de la Croix Rouge. Votre père Eugène, médecin, sera l'un des dirigeants du réseau Luc-Marc. Avec toute l'énergie et la spontanéité de la jeunesse, vous commettez des actes de rébellion, placardant des « V » sur les murs de Bruxelles. Sous le pseudonyme de « Nadine » vous devenez un membre actif du réseau clandestin d'évasion « Comète », chargé d'aider les pilotes alliés, tombés en territoires occupés, à rejoindre la Grande-Bretagne via l'Espagne. Plusieurs dizaines d'entre eux parviendront à quitter le territoire sains et saufs, grâce à votre aide. Agent de liaison, vous convoyez des courriers, vous secondez Frédéric de JONGH, le père de Dédé de JONGH, fondateur du réseau Comète.

En août 1942, votre famille est dénoncée par un traître qui a infiltré le réseau et communiqué le nom de ses membres aux Allemands. Vous êtes arrêtée et emprisonnée à Bruxelles, où vous résistez vaillamment aux interrogatoires. Un an plus tard, vous êtes déportée. Vous séjournez dans plusieurs camps, dont une forteresse en Pologne, d'où vous n'hésitez pas à tenter de vous évader. Vous êtes alors conduite à

Ravensbrück, puis à Mauthausen où étaient envoyés les « irréductibles ennemis du 3ème Reich ». Vous serez libérée en avril 1945, dans un état de grande faiblesse.

Après la guerre, la vie reprend peu à peu son cours et les femmes qui ont fait preuve d'un courage exemplaire, à l'égalité des hommes, se retrouvent dans une société où leur place n'est pas reconnue... Faut-il rappeler qu'en Belgique les femmes n'obtiendront le droit de vote à toutes les élections qu'en 1948...

Une Belgique où, sur les monuments aux morts, ce sont presque exclusivement les noms d'hommes, de soldats, qui sont gravés.

Commence alors pour ces femmes un autre combat, la reconnaissance du sacrifice et de la souffrance de nombreuses femmes durant la Seconde Guerre mondiale.

Début des années 90, les rescapées de Ravensbrück, camp principalement réservé aux femmes et aux enfants, se mobilisent pour la création d'un mémorial et collectent des fonds pour mener à bien ce projet. Vous avez été, Madame de GERLACHE, avec Madame Adrienne GOMMERS, l'un des fers de lance de ce projet.

Le monument, réalisé par l'artiste Thérèse CHOTTEAU, est accueilli par le bourgmestre Georges DÉsir, dans le parc Georges Henri. Il sera inauguré en 2000, en présence de Sa Majesté la Reine Paola.

Dédié aux femmes résistantes, aux prisonnières politiques et aux enfants morts dans les camps nazis, la sculpture comporte également un extrait d'une lettre de Margueritte BERVOETS, enseignante, et poète, décapitée en 1944 :

« Je suis tombée pour que le ciel de Belgique soit plus pur. Pour que ceux qui me suivent puissent vivre librement comme je l'ai tant voulu moi-même. Je ne regrette rien, et je songe à vos enfants qui seront libres demain. »

Après-guerre, Mme de GERLACHE, vous avez mené une vie bien remplie au côté de votre mari, l'explorateur Henri de GERLACHE. Très impliquée dans la vie locale de votre commune de Mullem, vous en serez bourgmestre après votre mari qui le fut 18 ans, une belle revanche, puisque ce sont les autorités mises en place durant l'occupation par les Allemands qui vous avaient dénoncée comme résistante.

On vous connaît aussi une passion pour les roses, dont une porte votre nom.

Aquarelliste de talent vous avez, Madame DUMON, après la guerre, parfois délaissé vos pinceaux pour représenter, à de nombreuses reprises, le réseau Comète, lors de commémorations en Belgique et à l'étranger. L'occasion de retrouvailles émouvantes avec des pilotes sauvés par le réseau Comète.

Madame de GERLACHE, Madame DUMON, toutes deux vous avez tenu à entretenir le devoir de mémoire et à partager votre vécu, votre expérience, avec les jeunes générations. Allant à leur rencontre dans les écoles, ou à l'occasion de cérémonies patriotiques. Bien conscientes de l'importance de donner à ceux qui seront les adultes de demain, les outils nécessaires pour prévenir, analyser et ainsi mieux comprendre les enjeux du monde dans lequel ils vivent et les dangers actuels, de les aider, par les enseignements du passé, à porter un regard critique sur les discours trompeurs que distillent insidieusement les partis extrémistes, même en nos pays démocratiques.

Vous êtes ainsi intervenue publiquement, par voie de presse, Madame de GERLACHE, en octobre 2014, pour réagir, vivement, aux propos tenus, par Jan JAMBON, ministre de l'Intérieur, qui semblait vouloir minimiser les faits de collaboration :

Je vous cite : *" J'ai le devoir absolu de m'insurger jusqu'à mon dernier souffle car j'ai connu la guerre. La collaboration était aussi un crime, parce qu'on trahissait son pays. Il faut que les jeunes connaissent l'Histoire. Il faut mettre en garde contre les racismes intégrés dans certains partis politiques. Il faut rappeler le passé, refuser toute forme d'oubli, d'amnésie et d'amnistie générale. Il faut oser aller à contre-courant, au nom des valeurs humanistes. "*

Pour votre courage, pour votre engagement et pour les valeurs humaines dont vous avez témoigné tout au

long de votre vie, le Conseil communal a souhaité, Madame de GERLACHE et Madame DUMON, que vous soyez reconnues citoyennes d'honneur de la commune de Woluwe-Saint-Lambert.

Je tiens également à associer à cet hommage le courage d'autres femmes qui, en raison de leur comportement héroïque durant la Seconde Guerre mondiale ont connu l'enfer concentrationnaire et notamment le camp de Ravensbrück. Je rends hommage à Madame Simone DEGUELDRE, présidente de l'amicale de Ravensbrück, qui ne peut malheureusement pas être parmi nous aujourd'hui.

Je salue également la mémoire de celles qui nous ont quittés, Madame Mouchka STASSART, rescapée de Ravensbrück et de Mauthausen, Madame Maryla MICHALOWSKI-DYAMANT, rescapée d'Auschwitz et de Ravensbrück, Madame Simone VANCOPPENOLE, rescapée de Ravensbrück.

Madame de GERLACHE, Madame DUMON, les membres du Collège et du Conseil de Woluwe-Saint-Lambert sont honorés de vous compter parmi les citoyens d'honneur de notre commune.

• • •

Inauguration, en 2000, en présence de la Reine Paola, du monument dédié aux femmes résistantes, aux prisonnières politiques et aux enfants morts dans les camps nazis – et en particulier le camp de Ravensbrück – œuvre de Thérèse Chotteau



La Reine est entourée des Dames de l'amicale, dont (de g à dr) Mmes Lulu Metzeler, Irma Michaux, Tina Lucas, Siske Vliex.

La Reine Paola et Mouchka Stassart, près du texte de Marguerite Bervoets



Au centre de la photo, Mouchka Stassart, à sa droite, Mme Maryla Michalowski-Dyamant, Mr Georges Désir, à sa gauche, Mme Simone van Copenolle, Mme Monique Louis